



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

réforme

Question écrite n° 78126

Texte de la question

Mme Catherine Génisson appelle l'attention de M. le Premier ministre sur le devenir de la délégation interministérielle à l'innovation sociale et à l'économie sociale (DIES). L'annonce faite par le Premier ministre de transformer la DIES en délégation interministérielle à l'innovation et à l'expérimentation sociale suscite l'inquiétude et l'interrogation des acteurs de l'économie sociale du Nord - Pas-de-Calais. En effet, la DIES constitue une interface essentielle pour les mutuelles, les coopératives et les associations, qui participent activement à l'innovation sociale et à la lutte contre l'exclusion. L'idée de suppression du terme « économie » enlève à cette structure son caractère principal, à savoir le développement de l'économie régionale. Notre région a aujourd'hui besoin de l'économie sociale, qui représente sur le seul territoire du Nord - Pas-de-Calais 110 000 emplois. La DIES s'est à ce titre mobilisée dans la reprise de FINORPA, avec les banques coopératives et les sociétés d'investissement de l'économie sociale et solidaire. Dans un contexte international où les délocalisations se multiplient, l'économie sociale constitue un rempart pour la sauvegarde de l'emploi dans notre région. Dès lors, elle lui demande de reconsidérer sa décision afin que l'économie sociale soit rétablie dans ses droits.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire appelle l'attention de M. le Premier ministre sur la réforme de la délégation interministérielle à l'innovation sociale et l'économie sociale (DIIES), annoncée le 16 septembre devant le Conseil national de lutte contre l'exclusion. Désireux de soutenir activement le secteur de l'économie sociale, le Gouvernement a donné des instructions afin que cette nouvelle délégation poursuive et développe les actions engagées. Le conseil des entreprises, employeurs et groupements de l'économie sociale sera prochainement sollicité afin qu'il fasse part de ses propositions quant au fonctionnement, à l'intitulé et aux missions de cette délégation interministérielle, rattachée au ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement conformément aux attentes des partenaires de l'économie sociale. Prenant en considération l'implication des entreprises, des mutuelles, des coopératives et des associations, qui emploient près de 1,8 million de salariés, et leur action déterminante dans la bataille pour l'emploi, le Gouvernement a souhaité la réunion prochaine du conseil consultatif de l'économie sociale.

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Génisson](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 78126

Rubrique : Économie sociale

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 novembre 2005, page 10420

Réponse publiée le : 6 décembre 2005, page 11252